COMPTE RENDU REUNION DE FONCTIONNEMENT

<u>Passerelle</u>: Roukia est à votre écoute pour vos questions liées à la vie quotidienne, à l'emploi, à la santé et aux ressources. Vous pouvez prendre rendez-vous.

- En ce qui concerne la programmation il est possible qu'il y est des changements. (lieux des activités...) Vous devez vous positionner rapidement sur les activités car cela demande beaucoup d'organisation. S'il n'y a pas de volontaire pour les autogestions, les sorties n'auront pas lieu. Nous pouvons aussi proposer d'autres activités.
- Les lieux de rendez-vous doivent être respectés de tous, l'entraide et les liens se créent souvent à ce moment-là. De plus, pour les rendez-vous, il faut venir à l'heure prévue donc il n'y aura plus aucunes attentes.
- Il est difficile de tout prévoir à l'avance pour certaines activités donc donfonvant pour comainire les informations, il foudra venir aux accueils ou appeler l'animatrice pour avoir les renseignemen monants Dore sevenale nou ne le lieur et heurse de nondez-avours chés acrueils an aryétieurs. Les conties en de les sorties autorifées en antetant d'un référent du no défende.

Règlement intérieur : Articles aénéraux

ART.1 - La participation et l'adhésion à l'association La Porte Bonheur ont pour but de lutter contre l'isolement et de soutenir l'insertion dans la vie sociale. Elles impliquent le respect du règlement intérieur

Cette participation peut s'exercer dans les activités quotidiennes, à l'animation des ateliers et des sorties, et à la gestion de l'association

ART 2 - La Porte Bonheur s'adresse aux personnes de 18 ans et plus vivant une situation d'isolement et/ou souffrant de troubles psychiques, désireuses de contacts et d'activités les intéressant. Les coordonnées d'une personne confiance (parent ani, médecin, équipe médicale...) doivent être précisées de l'inscription.

ART.3 - La fréquentation implique le respect des droits des autres usagers : la dignité et la liberté de chacun doit être garantie. Toute agression verbale, morale ou physique, ainsi que le vol ou les actes de destruction au détriment des personnes présentes ou des équipements sont susceptibles d'entraîner la radiation momentanée ou définitive du GEM.

Adhésion

ART.4 - Pour devenir adhérent du GEM est nécessaire être directement concerné par l'objet de l'association

Après accord des responsables de l'association (membre du conseil d'administration et animateur), la fréquentation régulière du GEM implique l'adhésion qui se traduit par le paiement d'une cotisation dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale. En cas d'àbacre en deux fois. Les montants de la cotisation simple et de la cotisation simple et de la cotisation some partie peut être verse en deux fois. Les montants de la cotisation simple et de la cotisation some partie peut être verse le En cas d'àbacre de longue durée, le cotisant rese adhérent. La cotisation pour les nouveaux est due dans son intégralité de jamier à septembre. Elle est de moité d'octobre à décembre. Cette et de diement de l'association qui s'élève actuellement à 15 euros donne le statut de membre adhérent de l'association qui s'élève actuellement à 15 euros donne le statut de membre adhérent de l'association qui s'elève actuellement à 15 euros donne le statut de membre adhérent de l'association qui s'elève actuellement à 15 euros donne le statut du membre adhérent de l'association qui s'elève actuellement à 15 euros donne le statut de membre adhérent de l'association qui s'elève actuellement à 15 euros donne le statut de membre adhérent de l'association qui s'elève actuellement à 15 euros donne le statut de membre adhérent de l'association qui s'elève actuellement à 15 euros de l'association qui s'elève actuellement

Les adhérents et les membres d'honneur qui ne paient pas de cotisation forment l'Assemblée générale des adhérents de La Porte Bonheu

ART.5 - Procédure de cooptation des nouveaux membres

Accueil du nouvel arrivant, si possible, par le « comité de cooptation » (1 animateur + 2 adhérents du GEM). Le comité de cooptation est le garant de toute la procédure d'accueil. Il doit donc suivre les différentes étapes.

18re étape : 1er accueil du nouvel arrivant. Présentation du GEM, du fonctionnement et remise de divers documents. La fiche renseignements est remplie

20mm étape : au bout d'un mois environ (ajuster en fonction de la fréquentation du nouvel arrivant), entretien avec la personne pour faire le point avec elle, vérifier si elle a des questions puis paiement de la cotisation

Vie quotidienne

ART.6 - Pour assurer une bonne entente et un respect mutuel voici quelques règles à respecter

Etre polie, respecter l'autre dans sa différence

Ne pas insulter, éviter les mots grossiers ; aucune menace verbale et physique ne sera tolérée au sein du GEM

Eviter les questions trop intrusives et les remarques déplacées ou négatives

Ne pas critiquer le physique des uns et des autres

Rester calme, à l'écoute des uns et des autres dans un esprit de partage et d'entraide

Eviter de se présenter dans un état d'énervement cela peut mettre mal à l'aise le group

En cas de difficulté s'adresser directement à la personne concernée (dans le meilleur des cas ou venir voir l'animatrice le plus rapidement possible)

Le fonctionnement

ART.7 - Les activités ont lieu du mardi au dimanche. Les accueils ont lieu à Clichy. Des sorties variées sont proposées. Les activités et les horaires du GEM sont fixés par les adhérents lors des réunions de programmation. Un programme mensuel des activités précise tous les éléments et est adressé à tous les adhérents chaque mois. Animateurs et adhérents assurent l'accueil.

Le programme mensuel mentionne à la fois les activités du GEM et les sorties. Pour ces dernières, le lieu de rendez-vous est indiqué en temps utile. Il est indispensable de respecter les lieux et les heures de rendez-vous

l convient à chaque adhérent de se responsabiliser en se renseignant au GEM, du déroulé et de l'organisation de l'activité s'il manque des précisions sur le programme tel que l'heure, le lieu de rendez-vous et le référent.

ART.8 - Les animateurs salariés du GEM et les adhérents peuvent être épaulés par des personnes bénévoles. Leurs principes d'interventions, leurs missions et les modalités doivent être précisés dans une convention individuelle passée avec chacune. Elles veillent au respect des décisions prises par les adhérents et les accompagnent dans leur propre mise en œuvre de ces décisions.

ART.9 - L'adhérent participe personnellement à la sauvegarde des équipements du GEM et à la bonne tenue du local. Le partage des tâches entre les adhérents contribue à la bonne marche du GEM

ART.10 - Les boissons d'accueil (café, jus de fruits...) et les collations de l'après-midi sont offertes

L'usage du tabac est interdit dans les locaux. Cependant, il est possible de fumer à l'extérieur de ces locaux avec un cendrier. Les boissons alcoolisées, les toxiques, les animaux de compagnie ainsi que tout commerce sont interdits. ART.11 – Il peut être demandé aux participants une contribution financière aux activités lorsqu'elles sont payantes (sorties, repas, boissons prises à l'extérieures...). Ceci est annoncé à l'avance. La contribution à une activité av

Des sorties exceptionnelles ou onéreuses (voyage, spectacle, théâtre...) peuvent être soumis à certaines conditions (participer et s'impliquer dans la vie du GEM...).

ART.12 - Ce règlement intérieur peut être mis à jour si nécessaire par décision de l'assemblée générale ou du Conseil d'administration, qui fera alors valider les modifications par l'assemblée générale.

Clichy, Le 4 juin 2022



AOUT 2022

Voici le programme du GEM La Porte Bonheur pour le mois d'août 2022. Il est établi chaque mois par les adhérents du Groupe d'Entraide Mutuelle et l'équipe d'animation pendant la réunion de programmation.

Adresse des Accueils : ESPACE HENRY MILLER (Salle 1 et 2) 3 Rue du Dr Calmette, 92110 Clichy

Soyez les bienvenus! Aux accueils, vous pourrez découvrir le GEM et ses activités, partager un moment de détente et de convivialité comme vous le souhaitez.

Plan du GEM:



Vous avez une question? N'hésitez pas à nous contacter

Animatrices du GEM:

Roukia: 06 82 34 98 58 r.afker@ehsasso.com

Animateur GEM Inouï Criquet Asnières :

Mehdi: 06 12 91 34 63 Coordinatrices des 6 GEM:

Sarah: 06 82 34 94 51 Anouk: 06 89 05 75 14









Pour nous écrire, par courrier :

La Porte Bonheur, maison des associations, 34 rue Pierre Brossolette, 92300 Levallois-Perret.

<u>Sur le net</u>: <u>https://gem-laportebonheur.com/</u>
Par mail: <u>gem.laportebonheur@ehsasso.com</u>



PROGRAMME DU MOIS D'AOUT GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE LA PORTE BONHEUR

LUNDI fermé	MARDI Salle 2	MERCREDI Salle 1	JEUDI Salle 1	VENDREDI Salle 1	SAMEDI Salle 1	DIMANCHE
1	2 SORTIE AUTOGEREE Brahim CINEMA Film: Thor Rdv à 15H50 au métro Porte de Clichy sortie 1	3 SORTIE avec Bruno BOWLING RDV à 15H au métro Charles Michel sortie 1	4 SORTIE avec Roukia Travail administratif	5 SORTIE à l'extérieur BOWLING RDV à 15H au métro Charles Michel sortie 1	6 SORTIE à l'extérieur CINEMA Film: Bullet train Rdv à 13H au métro Porte de Clichy sortie 1	7 SORTIE AUTOGEREE Musée Guimet Rdv à 14H30 au métro Iéna Entrée libre
8	9 SORTIE à l'extérieur CINEMA Film: ELVIS Rdv à 20H15 au métro Porte de Clichy sortie 1	10 SORTIE avec Roukia Expo: Machu-Piccu Cité de l'architecture et du patrimoine Inscription jusqu'au 9	11 SORTIE avec Roukia 11H40: Aquagym rdv au métro Monceau sortie 1 avec Brahim 14H30: réunion de programmation et élaboration du programme	12 SORTIE avec Roukia Restaurant chinois Inscription jusqu'au 11	13 SORTIE AUTOGEREE Avec Patrick Billard 14H30 : rdv au métro Gaité sortie 5 avec Patrick	14 SORTIE AUTOGEREE Référent à définir PISCINE Rdv à 15h métro Porte de Champerret sortie 2
15	16 SORTIE avec Roukia 11H40: Aquagym rdv au métro Monceau sortie 1 Expo: POP air La grande Halle de Villette Inscription jusqu'au 12	17 SORTIE avec Roukia SORTIE A LA MER Inscription jusqu'au 12	18 SORTIE avec Roukia Rdv 10H au GEM Inoui CRIQUET pour accueillir le GEM BIENVENUE de Gennevilliers	19 SORTIE avec Roukia Flyview Inscription jusqu'au 17	20 SORTIE AUTOGEREE avec Brahim 10h15 : Aquagym rdv au métro Monceau sortie 1	21 SORTIE AUTOGEREE Mathias PISCINE Rdv à 15h métro Porte de Champerret sortie 2
22	23 SORTIE avec Roukia 11H40: Aquagym rdv au métro Monceau sortie 1 Tour à Paris avec la présence des résidents de la Canopée Inscription jusqu'au 17	24 SORTIE avec Roukia Château de Monté-Cristo Chem du Haut des Ormes 78568 Le port Marly 0139 164949 Rdv 13H au métro porte de Clichy sortie 1	25 SORTIE à l'extérieur CINEMA	26 SORTIE avec Roukia SORTIE A LA MER Inscription jusqu'au 12	27 SORTIE AUTOGEREE avec Brahim 10h15 : Aquagym rdv au métro Monceau sortie 1	28 SORTIE AUTOGEREE Mathias PISCINE Rdv à 15h métro Porte de Champerret sortie 2
29	30 SORTIE CINEMA	31 SORTIE autogérée Avec Bruno BOWLING RDV à 15H au métro Charles Michel sortie 1			Animatrice du GEM: Roukia: 06 82 34 98 58 r.afker@ehsasso.com Site internet: https://gem- laportebonheur.com/	Adresse des Accueils: ESPACE HENRY MILLER Salle 1 ou 2 3 Rue du Dr Calmette, 92110 Clichy